

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques - Section de la Gironde

## CAPL DE CADRE B DU 13 février 2012

### 1) Mouvement interne au département

NOM	Affectation actuelle	Affectation au 01/04/2012
Elisabeth BAZILLE	Trésorerie de Sauveterre de Guyenne	Trésorerie de Rauzan
Nicole CAPITAINE	Trésorerie de Bordeaux Amendes	Division Dépense Service Liaison Rémunérations
Sylvie JOUANNET	Trésorerie de Bordeaux Est	Div. Fiscalité des Particuliers Pilotage et Animation
Patrick MICHAUD	Trésorerie de Lesparre	SIP SIE de Lesparre
Bernadette PEDRAZZINI	Trésorerie de Bordeaux Amendes	Division Dépense Service Liaison Rémunérations
Cyrille RATELADE	Trésorerie de Cenon	Trésorerie de Blanquefort
Corinne DELLUC	Trésorerie de Guîtres	Trésorerie de Libourne Municipale
Martine MAILLOT	Trésorerie de Libourne Municipale	Trésorerie de Guîtres

### 2) Mouvement externe

NOM	Affectation actuelle	Affectation au 01/04/2012
Sylvie BARRILLON	Trésorerie de Fourqueux (78)	Trésorerie de Libourne Municipale *
Brigitte RAMBEAU	DNID CAV Bordeaux	DRFIP Division Domaine Gestion Domaniale

\* affectation au 01/06/2012

Le mouvement du 1<sup>er</sup> avril est marqué par le peu d'arrivées extérieures : 2 collègues seulement ont rejoint notre département.

Le mouvement proposé par la Direction ne comportait au départ que 6 mutations au niveau interne. Après discussion nous avons obtenu de la Direction une permutation permettant ainsi à 2 collègues supplémentaires d'obtenir satisfaction.

L'Administration a mis en avant la nécessité de service pour bloquer un certain nombre d'autres demandes. Toutefois, elle s'engage à réexaminer au prochain mouvement la situation de 2 collègues n'ayant pas obtenu satisfaction.

**Vote** : Pour : FO

Contre : CGT et SNUI

**Explication de notre vote** : Certes, même si aujourd'hui la gestion des personnels s'apparente à une gestion de la pénurie, nous avons obtenu la mutation de plusieurs collègues et des engagements de réexamen pour d'autres. Dans ces conditions, nous avons approuvé ce mouvement.

**Commentaire F.O.** : La Direction nous a informé que les listes de demandes par ancienneté seraient apurées en priorité lors des 3 prochains mouvements. Au vu des résultats de cette CAP nous comprenons mal comment cela pourra être réalisé.

La « nécessité de service » a été évoquée à plusieurs reprises par l'Administration. Nous sommes pour le bon fonctionnement du service public mais pas au détriment du droit à mutation des agents. La nécessité de service peut être opposée à un mouvement de mutation, mais ne peut devenir un principe.

Les délégués : Patricia GODAILLIER, Marie Laure MOSBEAU, Marie Hélène PATRICE

---

#### BULLETIN D'ADHESION

NOM : ----- PRÉNOM : -----

GRADE : ----- QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :  
----- %

AFFECTATION : -----

déclare adhérer au Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances  
Publiques (F.O. - D.G.F.I.P.)

Fait à ----- le -----

(signature)

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques - Section de la Gironde

Local syndical cité administrative : **Tél.** : 05 56 24 81 53 - **Fax** : 05 56  
24 85 88

**Mail** : [fo.033@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.033@dgfip.finances.gouv.fr) - **Site web** : [http://www.fo-dgfip-  
sd.fr/033/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/033/)

---